



**UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR**

CAMPUS CARLONE



**ARTS ET
HUMANITÉS**
ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE

ITALIEN

1ÈRE ANNÉE DE LICENCE LEA

(Langues Étrangères Appliquées)

**au sein du portail LLAC
(Lettres, Langues, Arts et Communication)
proposé par l'École Universitaire et de Recherche CREATES**

**Année 2023-2024
LIVRET DES ENSEIGNEMENTS
Responsable d'année : Jean-Pierre DARNIS**

**Université de Nice Côte d'Azur, Campus Carlone
98 Bd Edouard Herriot, BP 3209 06204 NICE Cedex 3**

Pourquoi ce livret ?

Ce livret a été conçu pour permettre aux étudiants de s'orienter et d'obtenir des informations avant la rentrée universitaire.

Il n'est pas mis à jour durant l'année universitaire.

La plupart des informations proviennent du Cours Moodle

HPLAC1-196 - PO1 LLAC

auquel les étudiants ont accès dès qu'ils ont réalisé leur inscription administrative

Le cours Moodle HPLAC1-196 - PO1 LLAC

est mis à jour tout au long de l'année. Les étudiants sont donc invités à le consulter chaque fois qu'ils se posent une question.

Pour y accéder :

Se connecter à l'ENT (espace numérique de Travail), onglet « Pédagogie ». Les étudiants y trouveront de nombreuses informations générales ou spécifiques à leur diplôme et parcours, et en particulier la **liste des cours** qu'ils doivent suivre, et des liens vers leurs syllabus et les cours eux-mêmes.

Si vous n'avez pas encore accès à votre ENT,

vous avez déjà accès à des informations générales disponibles pour tous :

- Pour trouver la **description officielle de la licence LEA**, avec de nombreuses informations : <https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/licence-langues-etrangeres-appliquees>

Pour avoir la **liste de vos cours**, il suffit de cliquer ensuite sur « **parcours** ».

Vous pouvez même voir le contenu des autres parcours, et des autres années.

- Pour **trouver la description d'un cours** (son « **syllabus** »), il faut faire la recherche suivante :

[https://syllabus.univ-cotedazur.fr/fr/course/router-light/code du cours](https://syllabus.univ-cotedazur.fr/fr/course/router-light/code%20du%20cours)

exemple :

<https://syllabus.univ-cotedazur.fr/fr/course/router-light/HPEEIC1>

Si vous ne trouvez pas dans ce livret les informations que vous recherchez, commencez par consulter votre Espace Numérique de Travail (ENT) ainsi que le site de l'Université.

En cas d'échec, vous pouvez envoyer un mail au responsable de l'enseignement, de l'UE ou de l'année en retrouvant son mail à la fin de ce livret ou sur l'annuaire de l'université.

Je vous souhaite une bonne lecture !

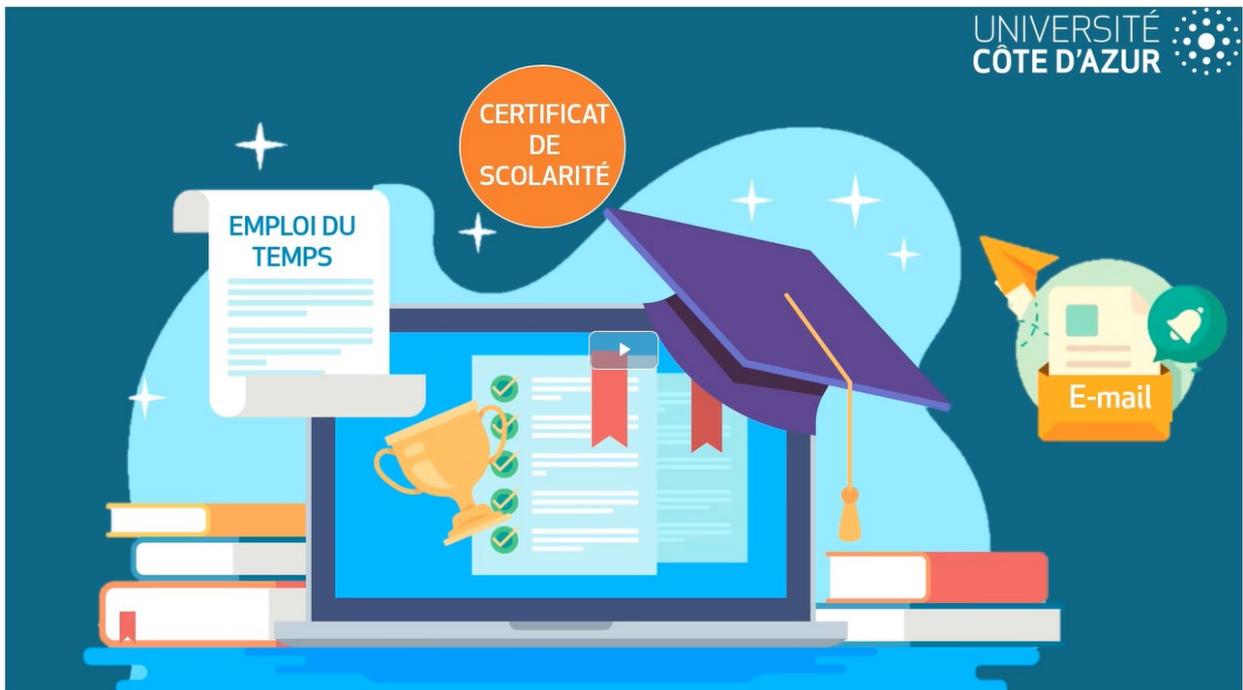
Sarah Labat-Jacqmin, MCF

L'espace numérique de travail (ENT)

C'est par l'espace numérique de travail, et en particulier sa messagerie, que l'université communique avec les étudiants.

L'ENT fournit de nombreux outils pour :

- obtenir son **certificat de scolarité** et accéder à toutes ses informations personnelles, à ses résultats et faire ses **Inscriptions Pédagogiques** (onglet « Mes infos »)
- accéder à son **emploi du temps** (onglet « Mes infos », puis « Emploi du temps »)
- accéder à la liste des **cours**, à leurs **syllabus** (descriptifs) et aux outils en ligne associés (onglet « pédagogie »)
- accéder à sa **messagerie** (dans l'onglet « Mes services »)...
- accéder à l'**annuaire** de l'université et **se désabonner** de listes de diffusion (onglet « contacts »)



Pour se connecter la 1ère fois, les étudiants doivent utiliser un identifiant appelé « sesame », reçu quand ils se sont inscrits :

Le lendemain de leur inscription, les étudiants reçoivent sur leur messagerie personnelle un numéro d'étudiant (8 chiffres) et un code d'activation.

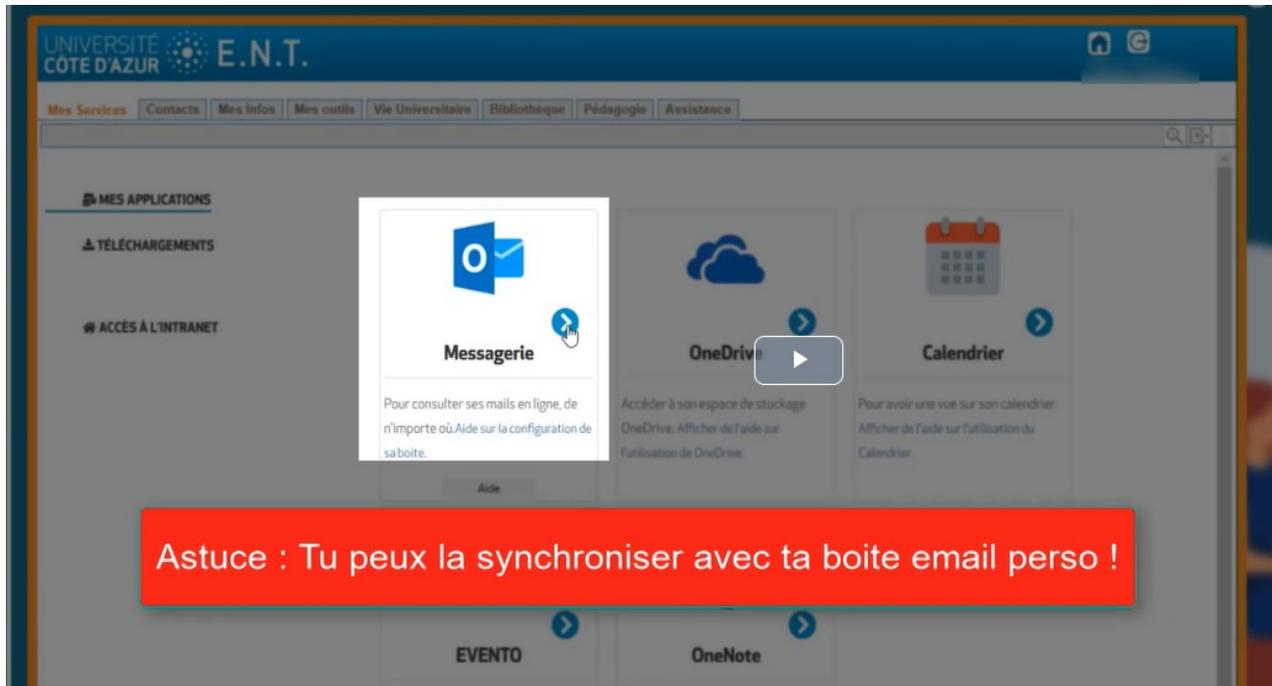
Pour ouvrir leur compte sésame, ils doivent alors aller à l'adresse sesame.unice.fr

Ils ont ensuite accès à leur ENT par l'adresse ent.unice.fr



La messagerie (sur l'ENT).

C'est par ce biais, et uniquement par ce biais, que les étudiants reçoivent toutes les **informations importantes**.



Les étudiants **DOIVENT** régulièrement consulter leur **messagerie**. Pour cela, ils peuvent choisir de la **synchroniser** avec leur **messagerie personnelle** (dans configuration > Vacances et réexpédition).

S'ils reçoivent des informations qui ne les intéressent pas, ils peuvent **se désabonner** de certaines listes de diffusion (onglet « Contacts » de l'ENT).

Les outils pédagogiques

Les étudiants devront aussi s'approprier les outils pédagogiques mis à leur disposition sur **Moodle**, y **faire les exercices** que les enseignants y mettent, y **télécharger des documents** déposés par les enseignants, **rendre des devoirs**, **communiquer...**

POUR ACCEDER à vos cours Moodle, il vous suffit d'aller sur l'onglet « Pédagogie »



En début d'année, vous avez accès uniquement à un **cours d'année promotion**, qui vous donne la **liste de vos cours**, avec des liens pour y accéder, des **informations générales**, des **informations de rentrée...**

Progressivement, vous aurez accès à des **cours Moodle correspondant à des enseignements :**

- **D'abord** aux **cours obligatoires**, auquel les inscriptions se font « en masse », **automatiquement**
- **ensuite** aux cours que vous avez **choisis** en faisant votre **Inscription Pédagogique**. S'il y a une erreur dans les cours qui s'affichent, il doit avoir une **erreur** avec votre inscription pédagogique. Signalez-le à l'adresse : <http://glpi-form-sco.unice.fr/index.2.php>

Les procédures administratives

La plupart des procédures administratives sont aussi **dématérialisées** :

- Les **inscriptions pédagogiques**, qu'il est **indispensable** de faire **au début de chaque semestre**, se font sur l'**espace numérique de travail** (onglet "mes inscriptions")
- Les **demandes de relevés de notes** et autres **demandes auprès du service de la scolarité** se font de façon **dématérialisée** à l'adresse : <http://glpi-form-sco.unice.fr/index.2.php>

**Emploi du temps prévisionnel pour la 1ère semaine de cours, HORS cours en ligne et
« Découvertes ». Les cours d'italien sont en rose**

Pour consulter votre emploi du temps mis à jour en temps réel, consultez l'ENT

S39 (25 sept. 23)						
Lundi 25/09/2023	Mardi 26/09/2023	Mercredi 27/09/2023	Jeudi 28/09/2023	Vendredi 29/09/2023	Samedi 30/09/2023	Dimanche 01/10
HPLAC1-196 - PO 1 Langues Etrangère	HPLAC1-196 - PO 1 Langues Etrangère	HPLAC1-196 - PO 1 Langues Etrangère	HPLAC1-196 - PO 1 Langues Etrangère	HPLAC1-196 - PO 1 Langues Etrangère	HPLAC1-196 - PO 1 Langues Etrangère	HPLAC1-196 - PO 1 Langues Etrangère
08h30 TD - Techniques d'expression G01 08h00 - 09h00 Salle H336 VP		TD - ECUE Grammaire et traduction 1 Anglais ND G01 08h00 - 09h00		TD - ECUE Langue, sociétés, débats 1 G01 ITALIEN 08h00 - 10h00 Salle H106 VP		
09h30 CM - Intro à l'analyse économique & histoire pensée économique G01 09h00 - 10h00	TD - ECUE Grammaire et traduction 1 G01 ITALIEN 09h00 - 11h00 Salle H330 VP LABAT JACQMIN	TD - ECUE Langue, sociétés, débats 1 G02 ITALIEN 09h00 - 11h00 Salle H437 VP		TD - ECUE Grammaire et traduction 1 G02 ITALIEN 09h00 - 11h00 Salle H335 VP LABAT JACQMIN	CM - ECUE Culture 1 ITALIEN 09h00 - 12h00 Amphi H61 Jean Moulin DARNIS Jean-Pierre	
10h30 TD - ECUE Langue, sociétés, débats 1 Anglais ND G01 10h00 - 11h00	TD - UE Compétences Ecrites Italien 11h00 - 12h00 Salle H412	TD - ECUE Grammaire et traduction 1 Anglais ND G07 11h00 - 12h00		TD - UE Compétences Ecrites Italien 11h00 - 12h00 Salle H401 VP		
		CM - ECUE Culture 1 ANGLAIS G01 12h00 - 13h00 Amphi H61 Jean Moulin				
15h30 TD - Intro à l'analyse économique & histoire pensée économique G01 15h00 - 16h00						

ATTENTION : la répartition des étudiants en groupes ne se fait pas de la même façon en italien (nombre d'étudiants limité à 55) et en anglais ou en tronc commun.

Pour savoir dans quel groupe vous êtes **pour les cours d'italien**, il vous suffit de **consulter le cours Moodle HPLAC1-196 6 P01 LLAC**. Les enseignants d'italien **ne pourront pas** vous donner d'informations sur la constitution des groupes dans **les autres langues**.

REUNIONS DE RENTREE :

Tous les étudiants LEA 1 doivent assister à plusieurs réunions le **jeudi 7 septembre 2023** :

- **11h-12h30**, en **Amphi Malik Oussekin** : Réunion commune à toutes les langues
- **14h** en **amphi E212** : réunion réservée aux étudiants qui font de l'italien (apportez votre **ordinateur** et notez bien vos **identifiant** et **mot de passe** pour pouvoir vous connecter).

UE « disciplinaires » / UE « découvertes », quels cours dois-je suivre ?

Une UE (Unité d'Enseignement) est un **bloc de cours**, constitué d'un ou de plusieurs enseignements. Si l'UE est constituée de plusieurs enseignements, chacun de ces enseignements est appelé « **Élément Constitutif d'Unité d'Enseignement** » (ECUE).

Les UE « **disciplinaires** » sont les Unités d'Enseignements centrales pour une discipline et donc **obligatoires** pour les étudiants de cette discipline. En **LEA1 anglais italien**, les étudiants doivent suivre l'UE **disciplinaire HPUEI10A**

Vous devrez aussi **choisir** des « **UE de découvertes** ». Vous trouverez leur descriptif dans le livret des enseignement de découverte.

ATTENTION : Tous les cours d'italien LEA s'adressent à des étudiants NON-DEBUTANTS. Les étudiants qui n'auraient pas étudié l'italien au lycée qui se seraient inscrits par erreurs dans cette formation doivent **dès la première semaine s'adresser au ROSP, pour trouver une solution de réorientation.**

Liste des enseignements **d'italien du semestre 1 obligatoires** pour tous les étudiants **LEA1 anglais - italien**

- UE **Disciplinaire Italien LEA 1** (obligatoire pour tous les étudiants inscrits en licence LEA **anglais italien** et réservée à ces étudiants) **HPUEI10A**- Responsable de L'UE : Sarah LABAT, constitué de 3 ECUEs (**5 heures par semaine**)

[HPEEIR1 : Disciplinaire LEA Italien – Grammaire et Traduction 1 \(20h TD\)](#)

[HPEEIL1 : Disciplinaire LEA Italien – Langue Sociétés, Débats 1 \(20h TD\) ;](#)

[HPEEIC1 : Disciplinaire LEA Italien – Culture 1 \(10 h CM\)](#)

Liste des enseignements **d'italien du semestre 2 obligatoires** pour tous les étudiants **LEA1 anglais - italien**

- UE **Disciplinaire Italien LEA 1** (obligatoire pour tous les étudiants inscrits en licence **LEA anglais italien** et réservée à ces étudiants) **HPUEI20A**- constitué de 3 ECUEs (**5 heures par semaine**)

[HPEEIG2 : Disciplinaire LEA Italien – Grammaire et Traduction 1 \(24h TD\)](#)

[HPEEIL2 : Disciplinaire LEA Italien – Langue Sociétés, Débats 1 \(24h TD\) ;](#)

[HPEEIC2 : Disciplinaire LEA Italien – Culture 1 \(12 h CM\)](#)

ENSEIGNEMENT DE **DECOUVERTE** QUE LES ETUDIANTS
PEUVENT CHOISIR

**UE DE DECOUVERTE ITALIEN NON DEBUTANT
DU SEMESTRE 1 OFFERTS A TOUS LES ETUDIANTS DU
PORTAIL LLAC :**

- UE **Découverte Littérature italienne 1** (fortement recommandée pour les étudiants inscrits en licence LLCE italien), **HPUCI11** – Constituée de **deux ECUEs, 3h / semaine**) :

[HPECIL1 : DECOUVERTE - LITTERATURE 1 CM \(10h CM\)](#)

[HPECIF1 : DECOUVERTE - TXT FICTIONS 1 TD \(20h TD, 2 groupes\)](#)

- UE **Découverte Civilisation italienne 1** (fortement recommandée pour les étudiants inscrits en licence LLCE italien), **HPUCI12** - Constituée de **deux ECUEs, 3h / semaine**) :

[HPECIC1 : DECOUVERTE - CIVILISATION 1 CM \(10h CM\)](#)

[HPECII1 : DECOUVERTE - TXT IMAGES 1 TD \(20h TD, 2 groupes\)](#)

Pour plus d'informations, consulter le [livret des UED du 1^{er} semestre](#)

ENSEIGNEMENT DE **DECOUVERTE** QUE LES ETUDIANTS
PEUVENT CHOISIR

**UE DE DECOUVERTE ITALIEN NON DEBUTANTS DU
SEMESTRE 2 OFFERTES A TOUS LES ETUDIANTS DU
PORTAIL LLAC**

- UE **Découverte Littérature italienne Sem2** (fortement recommandée pour les étudiants inscrits en licence LLCE italien), **HPUC21** - Constituée de **deux ECUEs, 3h / semaine**) :

[HPECIL2 : DECOUVERTE - LITTERATURE 2 CM \(12h CM\)](#)

[HPECIF2 : DECOUVERTE - TXT FICTIONS 1 TD \(24h TD ; 2 groupes\)](#)

- UE **Découverte Civilisation italienne Sem2** (fortement recommandée pour les étudiants inscrits en licence LLCE italien), **HPUC22** - Constituée de **deux ECUEs, 3h / semaine**) :

[HPECIC2 : DECOUVERTE - CIVILISATION 2 CM \(12h CM\)](#)

[HPECII2 : DECOUVERTE - TXT IMAGES 2 \(24h TD ; 2 groupes\)](#)

[Pour plus d'informations, consulter le livret des UED du 2^{ème} semestre](#)

Le contrôle des connaissances : Comment serez-vous notés ?

Sauf pour les « **Compétences Transversales** » le contrôle des connaissances est organisé dans le cadre du « Contrôle Continu Intégral » :

- Il n'y a **pas de période d'examens, même pour les étudiants dispensés d'assiduité.**
- Il n'y a **pas de 2ème session d'examens, sauf pour les [Compétences Transversales](#).**

Les [Modalités de contrôle des Connaissances](#) doivent être publiées sur le site de l'université, un mois après le début des cours. Elles le sont à l'adresse : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/scolarite/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Elles précisent pour chaque UE ou ECUE :

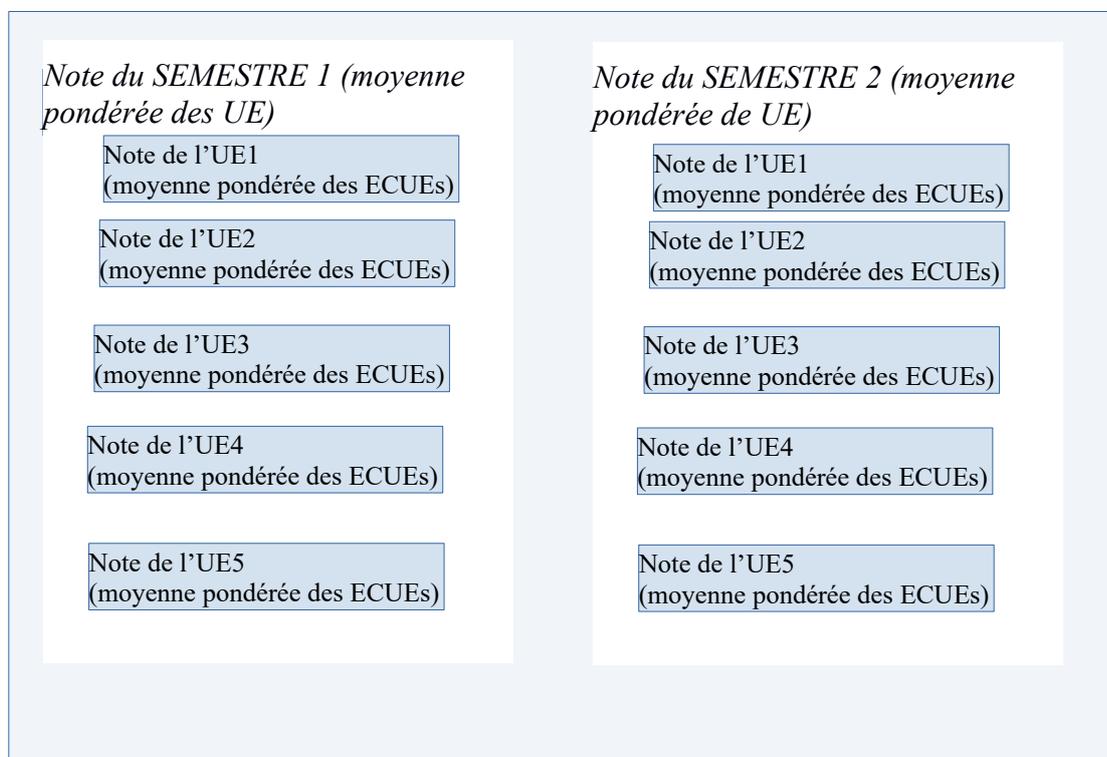
- le nombre minimum d'évaluations pour les étudiants inscrits en contrôle continu ;
- le nombre d'évaluations pour les étudiants non assidus ;
- le système de « **deuxième chance** » mis en place lorsqu'un étudiant n'a pas la moyenne (nouvelle.s épreuve.s ou bien nouveau calcul).

Elles donnent les **coefficients**

- de chaque ECUE à l'intérieur d'une UE
- de chaque UE dans le semestre

Elle précise s'il existe des **notes éliminatoires**.

Note d'ANNEE = Moyenne entre la Moyenne du semestre 1 et la Moyenne du semestre 2



Qui contacter en cas de problème ?

- Si vous vous rendez compte que cette formation ne correspond pas à vos attentes, que vous êtes en difficulté pour suivre les cours, **n'attendez pas** pour demander une **réorientation**. Vous devez contacter le Responsable des Orientations et du Suivi Pédagogique : **M Alain Moretti**
- Si vous relevez d'une situation vous autorisant à demandeur une dispense d'assiduité ou un aménagement des études (sportif de haut niveau, handicap, chargé.e de famille...), faites-le le plus tôt possible, avertissez-en les enseignants et *communiquez-leur la décision dès que vous la recevrez*, par mail, en utilisant la **messagerie de l'université**. Iniquez bien en objet votre **parcours** et votre **année d'études** (LEA1) ainsi que le **code** et **l'intitulé du cours**.
- Si vous êtes **absent exceptionnellement à un cours** : avertissez chaque enseignant. Joignez un justificatif d'absence tout de suite. La présentation d'un justificatif est obligatoire en particulier si une épreuve donnant lieu à évaluation est organisée au moment de votre absence.
- Si vous avez eu **des difficultés dans le semestre** et voulez en avvertir le **jury** avant qu'il ne délibère : Envoyez avant la fin du semestre un mail au responsable LEA1 italien, Jean-Pierre Darnis.
- Si au moment de la publication des résultats, il vous semble qu'il y a une **erreur sur une note**, contactez l'enseignant en lui envoyant la preuve de cette erreur (copie notée par exemple). C'est ce document, prouvant qu'il y a une **erreur matérielle**, qui lui permettra de signer un PV rectification. **Sans erreur matérielle, il n'est pas possible de modifier une note après délibération du jury.**
- Pour savoir **quand a lieu un cours** donné, et dans quelle salle, consultez votre ENT (onglet « Mes infos », puis « Emploi du temps »). Consultez votre messagerie régulièrement pour être informés des absences programmées ou des déplacements de cours.

- Si vous vous sentez mal, perdu.e, en souffrance, na'attendez pas pour contacter le **Bureau d'Aide Psychologique Universitaire** (BAPU), gratuitement et discrètement : consultations ont lieu sur rendez-vous au 04 93 87 72 78. <https://www.bapunice.org/>
- Si vous avez des difficultés dans vos études, peut-être pourrez-vous aussi demander l'aide d'un tuteur : <https://univ-cotedazur.fr/tuttop>
- Pour tous les problèmes de **scolarité** (inscriptions pédagogiques, relevés de notes..., vous pouvez faire une demande en ligne à l'adresse : <http://glpi-form-sco.unice.fr/index.2.php>

Liste des enseignants d'italien

CC : Chargé.e de Cours

HDR : Habilité.e à Diriger des Recherches

MCF : Maître..sse de Conférences

PU : Professeur.e des Universités

PRAG : Professeur.e Agrégé.e

Mme Manuela BERTONE	PU	manuela.bertone@unice.fr
M. Jean-Pierre DARNIS	MCF HDR	darnis@unice.fr
Mme Sarah LABAT-JACQMIN	MCF	labat@unice.fr
M. Stefano LEONCINI	MCF	leoncini@unice.fr
Mme Cathy MARGAILLAN	P.R.A.G.	cathy.margaillan@unice.fr
Mme Véronique MÉRIEUX	MCF	merieux@unice.fr
Mme Barbara MEAZZI	PU	barbara.meazzi@unice.fr
M. Serge MILAN	MCF	milan@unice.fr
Mme Monica MOCCA	MCF	monica.mocca@unice.fr
M. Jean-Pierre PANTALACCI	MCF	jppantalacci@hotmail.com
M. Antonello PERLI	PU	perli@unice.fr
Mme Lia PERRONE	CC	Lia.PERRONE@univ-cotedazur.fr
Mme Isabelle PICARLE	PRAG	Isabelle.PICARLE@unice.fr
Mme Francesca SENSINI,	MCF	francesca.sensini@gmail.com
M. Matteo TARANTOLA	lecteur	
Mme Elisa VERONESI	Lectrice	

Pour prendre un **rendez-vous** avec un enseignant, pour lui **poser une question**, le plus simple est de lui envoyer un **courrier électronique** en utilisant votre **adresse mail universitaire** et en **précisant** en objet la **formation** dans laquelle vous êtes inscrit.e (LEA/LCE...), votre **année** de formation (licence 1, licence 2...) et le **code** et **l'intitulé** du cours concerné.

Les **enseignants titulaires** disposent aussi de **boîtes aux lettres** dans la grande Salle des Professeurs du bâtiment administratif.

Pour **toutes les questions d'ordre administrative** (relevé de notes, demande d'attestation de réussite, difficulté avec votre inscription...), s'adresser à la scolarité au moyen du formulaire en ligne à l'adresse : <http://glpi-form-sco.unice.fr/>

Responsable italien LEA1 : Jean-Pierre Darnis